



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E79443

VALABLE JUSQU'AU 25/09/2022

ÉDITÉ LE 05/10/2021

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/11/2007
Forme juridique : SASU
Capital : DEPUIS LE 02/05/2018
300 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RENNES 2007B01830

Siret : 500 808 845 00035

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 00 426

Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 60873715

Assurance Responsabilité Civile :
ALLIANZ IARD 60873715

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2020

Raison sociale : MENUISERIE CARDINAL

LES ROCHELLES
BP 51
35330 MAURE DE BRETAGNE

Téléphone : 02 99 34 59 40

Fax : 02 99 34 94 46

Portable :

Site Internet :

E-mail : contact@menuiserie-cardinal.fr

Responsabilité légale :

CARDINAL BENJAMIN PRÉSIDENT / COLIN DE VERDIERE CYRIL PRÉSIDENT

Effectif moyen : 45

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	20/09/2019
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	07/12/2018

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE RENNES
PARC MONIER - IMMEUBLE CASSIOPEE
167 RUE DE LORIENT
35000 RENNES

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.